

économie  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie



ARRONDISSEMENT DE  
VILLERAY-SAINT-MICHEL-  
PARC-EXTENSION

# Le plan local de développement durable 2011 | 2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension

Montréal 

Ce document a été produit sous la supervision de Stéphane Chénier,  
Directeur de l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

#### **L'équipe technique**

##### **Coordination**

Michel Laflamme, Directeur des travaux publics de l'Arrondissement  
de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Marco St-Pierre, agent de recherche en développement durable de  
l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

##### **Rédaction**

Nature Action Québec

Danielle Lamarre-Trignac, Secrétaire d'arrondissement et chef de division  
de l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Sophie Landreville, chargée de communication,  
Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe  
de l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

##### **Révision linguistique et correction**

Rachel Rouleau, Solutions linguistiques Rouleau

##### **Conception graphique**

Studio de design graphique, Ville de Montréal  
Direction des communications.

# TABLE DES MATIÈRES

- 4 Mot du Maire
- 5 Définition de développement durable
- 5 Mise en contexte
- 11 Contributions de l'arrondissement au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise
- 18 Suivi de la mise en œuvre du Plan local

## MOT DU MAIRE



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Je suis très fière à titre de maire d'arrondissement de vous faire part de notre contribution au **Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015**. Ce plan local témoigne de notre volonté de poursuivre notre stratégie d'intervention diversifiée dans le domaine environnemental et d'accomplir des actions ou de poser des gestes concrets afin de léguer à nos futures générations un milieu de vie vert et en santé.

Grâce à la présence de citoyens avertis, d'élus à l'écoute et d'une administration ouverte au changement, le développement durable est devenu une notion indissociable dans nos prises de décisions quotidiennes. En effet, au cours des dernières années, notre arrondissement a pris un virage vert, et ce, à travers plusieurs gestes posés. Citons l'exemple de notre plan de mesures d'apaisement de la circulation aux abords de nos 42 écoles; notre règlement sur la propreté et le civisme; l'acquisition par nos services d'équipements électriques ainsi que la multiplication des habitations et des investissements à caractère vert (toits verts, toits blancs ...)

Le plan qui vous est proposé est issu d'une longue réflexion. Sa réussite repose sur la participation de l'arrondissement, d'organismes communautaires ainsi que d'autres partenaires institutionnels et privés que je tiens à remercier. Je souhaite par ailleurs souligner l'implication active de mes deux collègues Frank Venneri et Elsie Lefebvre dans l'élaboration de ce plan. Cette concertation élus-administration-public-privé est une garantie de l'adhésion de tous à ce plan et de sa réussite.

Finalement, je souhaite que cet outil qui, je vous le rappelle, est évolutif dans le temps, saura satisfaire l'ensemble de nos citoyennes et citoyens et je demeure persuadée que, tous ensemble, nous pouvons faire de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension un arrondissement VERT, EN SANTÉ, OÙ IL FAIT BON VIVRE.

Le maire d'arrondissement,

Anie Samson

# UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI FAIT CONSENSUS



Chers amis,  
Chers voisins,

Le temps est maintenant venu de nous unir pour changer nos façons de faire en profondeur et respecter davantage notre environnement. En choisissant le virage du développement durable, nous contribuerons à améliorer notre qualité de vie à tous, et pour des générations à venir.

La lutte aux îlots de chaleur, la foresterie et l'agriculture urbaine, les aménagements conviviaux sur rue, le transport actif et collectif, le plan de gestion des matières résiduelles, voilà quelques-uns des enjeux qui motivent mes actions au quotidien.

Après avoir écouté vos préoccupations et travaillé très fort avec toute l'équipe de l'Arrondissement, nous sommes très fiers de vous proposer aujourd'hui un plan de développement durable taillé sur mesure pour les citoyens de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce plan qui encadrera toutes les actions de l'Arrondissement, tant sur le domaine public que privé, aura des répercussions majeures sur notre développement et contribuera à améliorer l'environnement de nos quartiers.

Ensemble, nous pouvons changer le monde pour le rendre plus durable. Je suis certaine que vous serez fiers de ce plan et que vous pourrez vous approprier les objectifs ambitieux qu'il contient pour participer activement à leur réalisation.

Ensemble, prenons le tournant vert!

Elsie Lefebvre  
Conseillère du district de Villeray  
Vice-présidente du conseil de la Ville de Montréal  
Vice-présidente de la Commission conjointe des transports et des travaux publics

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'AFFAIRE DE TOUS



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

J'ai fait mes débuts en politique municipale dans les années 80 afin de défendre la cause des citoyens dans un dossier qui faisait l'objet de débats houleux : la carrière Miron. Les seuls « verts » dont on parlait à l'époque habitaient une autre planète; les enjeux environnementaux n'étaient pas d'actualité.

Depuis, notre conscience collective a beaucoup évolué et aujourd'hui l'environnement est au cœur de nos préoccupations et guide nos actions de gouvernance.

C'est donc avec enthousiasme et grande fierté que j'ai accepté le défi de piloter, avec ma collègue Elsie Lefebvre, le dossier du Plan de développement durable. J'ai eu le plaisir de constater à quel point un projet comme celui-ci peut être rassembleur et générer l'enthousiasme de tous ceux qui œuvrent à l'Arrondissement. Car ce plan n'est pas celui des seuls politiciens, c'est celui de tous les employés de l'Arrondissement, à tous les niveaux, qui, par leur contribution, l'ont dynamisé et enrichi.

Ce plan sera le cadre dans lequel toutes les activités de l'Arrondissement devront se situer. Il orientera les actions quotidiennes de tous les services et améliorera la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement.

Maintenant, c'est à nous tous de le mettre en œuvre pour ainsi en assurer le succès.

Frank Venneri  
Conseiller de la Ville  
District de François-Perrault  
Membre de la Commission métropolitaine de Montréal

# DÉFINITION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (commission Brundtland) intitulé *Notre avenir à tous* (1989). Le développement durable est défini comme :

*Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :*

- *Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité;*
- *L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.*

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement durable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

## MISE EN CONTEXTE



À l'automne 2010, le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension mandatait la direction afin d'amorcer une réflexion quant aux moyens à mettre en œuvre en vue d'améliorer la qualité de vie de ses résidants.

Des préoccupations environnementales sont apparues prioritaires et c'est ainsi que le plan de développement durable de l'arrondissement a vu le jour.

Déjà dans ses interventions quotidiennes, l'arrondissement réalisait plusieurs actions concrètes liées au développement durable mais celles-ci n'étaient pas coordonnées avec le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015. L'exercice réalisé par l'arrondissement aura permis d'accentuer la réflexion sur la dimension développement durable de plusieurs de nos interventions.

Le Plan local de développement durable s'inscrit à l'intérieur de plusieurs démarches de planification, mises de l'avant dans les documents officiels de la Ville, tels : le Plan d'urbanisme, le Plan de transport, la Stratégie d'inclusion du logement abordable, la Politique de l'arbre, la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, la Stratégie de développement économique.

### DÉMARCHE

Pour alimenter la réflexion, madame Anie Samson, maire d'arrondissement, a mis en place un groupe de travail parrainé par madame Elsie Lefebvre, conseillère de la Ville du district de Villeray, et par monsieur Frank Venneri, conseiller de la Ville du district de François-Perrault, réunissant les directeurs de tous les services administratifs.

Une réflexion interne s'est amorcée et s'est poursuivie sur plusieurs mois. Plusieurs rencontres de travail ont permis l'élaboration de grandes orientations qui ont été partagées avec des représentants de partenaires externes intéressés par les problématiques de développement durable. Ces rencontres ont permis d'aborder les grandes orientations suggérées par le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 :

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels
- Pratiquer une gestion responsable des ressources
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts



## BREF COUP D'ŒIL SUR L'ARRONDISSEMENT ET SES FAMILLES

### La population

- Situé au centre nord de l'île de Montréal, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est le deuxième arrondissement le plus peuplé de Montréal avec, en 2006, une population de 142 825 personnes et une densité de 8 661 habitants/km<sup>2</sup>.
- Trois quartiers aux caractéristiques socio-démographiques spécifiques se partagent ce vaste territoire soit, d'est en ouest, les quartiers de Saint-Michel, de Villeray et de Parc-Extension.
- La population de notre arrondissement est relativement jeune, puisque le groupe des 0 à 24 ans représente 34 %.
- La diversité culturelle de notre arrondissement est d'une grande richesse, puisqu'il accueille plus d'une centaine de communautés d'origines diverses, dont les plus importantes sont d'origine haïtienne, italienne, grecque, vietnamienne et sud-américaine. Plus récemment, les nouveaux arrivants proviennent aussi du sud de l'Asie, du Maghreb et d'Haïti. Ainsi, 45 % des résidents immigrants de l'arrondissement sont issus de ces communautés culturelles;
- Le français est la principale langue parlée dans notre arrondissement. En effet, 49 % de la population utilise le français au quotidien. Toutefois, une proportion de 6 % ne peut pas s'exprimer en français ni en anglais.
- Malgré une amélioration de la situation économique, le taux de chômage (12 %) demeure élevé et bien supérieur à la moyenne montréalaise (9 %) et ce sont les jeunes et les immigrants qui sont les plus touchés. Le quartier de Parc-Extension affiche le plus haut taux de chômage des trois quartiers.

### Les familles

En 2011, près de 37 000 familles vivent dans notre arrondissement. Le nombre moyen d'enfants par cellule familiale est de 1,7, ce qui est plus élevé que le taux de Montréal (1,1).



### **Description de la démarche d'élaboration du Plan local**

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 mobilise la Ville de Montréal, des organismes partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières.



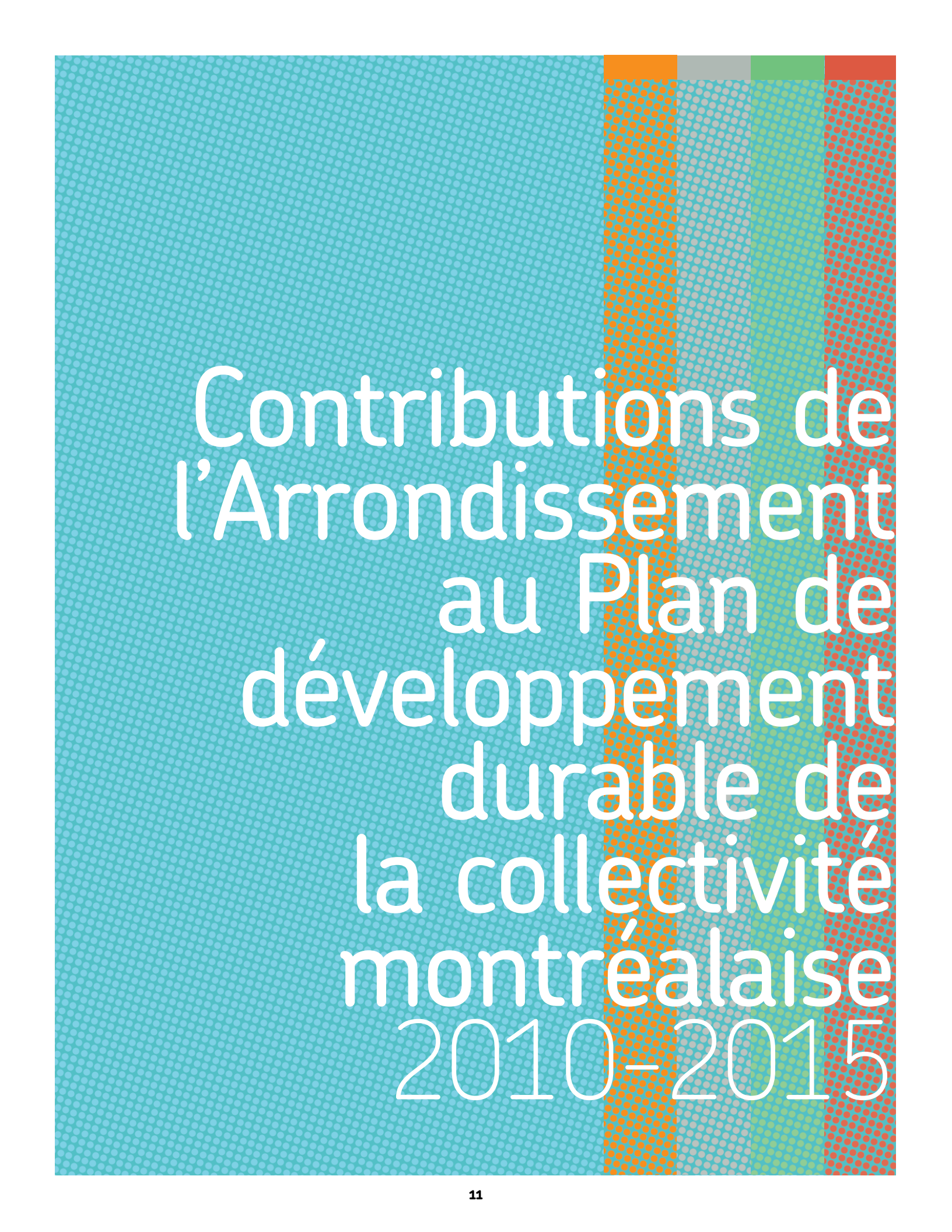
La Ville de Montréal s'engage à réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015 alors que les administrations locales et les organismes partenaires s'engagent à exercer les actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Le présent document est la contribution de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension à cette démarche collective.

Ce plan reprend donc les cinq orientations établies par la Ville de Montréal ainsi que les neuf objectifs qui en découlent. Pour chacun de ces objectifs, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension cible les actions qu'il souhaite mettre en place au sein de l'arrondissement.

### **Une démarche participative**

Inscrit dans une démarche participative, ce plan se veut l'aboutissement d'un travail collectif pour susciter l'adhésion et la participation des différents acteurs locaux à la mise en œuvre des actions. L'élaboration du Plan a donc mobilisé plusieurs services de l'arrondissement, des élus ainsi que des partenaires lors de la tenue de différentes rencontres. Cette collaboration s'organisera, à la suite de l'adoption du Plan, sous la forme d'un comité de suivi. L'Arrondissement veut ainsi assumer pleinement son leadership et s'assurer de la complicité de l'ensemble des intervenants dont les décisions ou les actions influencent la qualité de vie de ses citoyens





# Contributions de l'Arrondissement au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015

## Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

## OBJECTIF 1

**Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990**

## CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Réaliser un inventaire d'émissions de GES du parc de véhicules de l'arrondissement en vue d'améliorer la performance énergétique.
- Sensibiliser le personnel de l'arrondissement pour encourager l'usage au transport durable lors du déplacement domicile-travail.
- Augmenter le nombre de places réservées au service d'auto-partage au sein de l'arrondissement.
- Poursuivre l'installation des nouveaux supports pour vélos.
- Compléter et mettre en place un Plan de déplacement local.
- Adopter et appliquer des critères d'efficacité énergétique issus de la norme LEED lors de la construction ou rénovation des bâtiments municipaux.
- Poursuivre l'élimination en cours des systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas de l'arrondissement.
- Poursuivre la sensibilisation aux employés de l'arrondissement à la marche au ralenti des véhicules.
- Accueillir favorablement l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les points de services d'auto-partage au sein de l'arrondissement.
- Faire la promotion de la campagne de sensibilisation « Défi-climat » auprès des employés de l'Arrondissement.
- Participer à d'autres campagnes publiques de sensibilisation aux changements climatiques.
- Encourager les actions favorisant le transport actif et collectif de façon à réduire la dépendance à l'automobile.

## OBJECTIF 2

**Atteindre le standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant (30 µg/m<sup>3</sup>) d'ici 2020**

## CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Continuer la collaboration avec la Ville de Montréal pour réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments municipaux.
- Promouvoir la réduction de l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain.

## Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels

## OBJECTIF 3

**Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année**

CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT	CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer des produits résidentiels répondant aux besoins des familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter et appliquer la politique d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir le Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements en collaboration avec les partenaires du milieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'implantation des mesures d'apaisement de circulation pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de l'arrondissement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les initiatives reliées aux projets de quartiers durables qui se réaliseraient à l'échelle locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se doter d'un cadre de référence permettant, lors des travaux de réfection routière, l'intégration de mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Stimuler le déploiement de structures de concertation dans tous les secteurs de l'arrondissement, notamment par le biais d'un appui financier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter un règlement pour rendre obligatoire l'utilisation d'un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains lors d'une réfection ou d'une nouvelle construction.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion municipale du réseau Accès culture et en art public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser les règles relatives à la plantation d'arbres et le verdissement sur les terrains privés afin d'accroître le couvert végétal, notamment lors de l'octroi d'un permis de construire.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le déploiement local de l'offre sportive, estivale et hivernale, en améliorant les installations sportives et les infrastructures dans les parcs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter un protocole pour l'implantation de projets de ruelles vertes et de verdissement dans l'arrondissement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre sur pied le projet « entretien et accessibilité » dans les parcs de l'arrondissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'assurer le caractère d'espace vert des cours avant et interdire leur transformation en surface dure (asphalte, béton, etc.).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminer le plan particulier d'urbanisme du secteur de la rue Jarry Est selon les principes inscrits dans la Charte des milieux de vie montréalais du Plan d'urbanisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implanter des zones haltes familles dans différents immeubles de l'arrondissement.</li> </ul>

## Pratiquer une gestion responsable des ressources

## OBJECTIF 4

### Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

## CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Minimiser la consommation d'eau potable dans les patageoires de l'arrondissement grâce à l'installation de systèmes de filtration avec recyclage d'eau.
- Poursuivre la collaboration avec la Ville de Montréal pour le dépistage de fuites d'eau.

## OBJECTIF 5

### Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

## CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Soutenir financièrement les campagnes de sensibilisation liées aux projets « patrouille verte » et « patrouille bleue ».
- Modifier le Règlement sur les PIIA de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur.

## OBJECTIF 6

### Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

## CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et s'assurer que des fontaines d'eau potable sont en place aux endroits adéquats.
- Éliminer le plastique n° 6 dans les comptoirs alimentaires.
- Implanter l'impression recto verso et mettre en place des campagnes de sensibilisation d'économie de papier auprès des employés de l'Arrondissement.
- Implanter un projet pilote de récupération des matières recyclables et des matières organiques dans les endroits publics.

## CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Élaborer un projet pilote de collecte de matières organiques dans les bâtiments de huit logements ou moins.
- Sensibiliser et soutenir techniquement les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion éco-responsable.
- Adopter le Plan local de gestion des matières résiduelles.
- Soutenir le programme de sensibilisation environnementale Éco-quartier.

ORIENTATION

## Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)

OBJECTIF 7

### Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020

CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Souscrire à une politique d'approvisionnement responsable et durable de la Ville de Montréal.

OBJECTIF 8

### Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Mise en place d'un programme de reconnaissance de bonnes pratiques environnementales des institutions, commerces et industries.
- Réaliser le projet d'agrandissement de la Bibliothèque le Prévost suivant la certification LEED.

CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT

- Poursuivre la participation active aux rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

ORIENTATION

## Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

OBJECTIF 9

### Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT	CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un plan de foresterie urbaine pour favoriser la reconnaissance et la préservation du patrimoine arboricole de l'arrondissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les institutions, commerces et industries à adopter des mesures de verdissement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la plantation de 400 arbres par année sur le domaine public et développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'arbres sur le domaine public et privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir des initiatives d'agriculture urbaine.</li> </ul>

VOLET SOCIAL

CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT	CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le recours aux entreprises locales d'économie sociale, pour la fourniture de biens et de services de l'arrondissement, et soutenir les initiatives visant à promouvoir l'achat local et le commerce de proximité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le déploiement du programme de diffusion culturelle générale et de médiation dans les secteurs de l'arrondissement où la desserte est inexistante actuellement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre le Plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir nos actions en développement durable auprès des citoyens de façon à obtenir leur adhésion.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre.</li> </ul>	






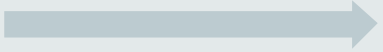


# SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOCAL

Afin d'assurer le succès de la démarche, l'Arrondissement s'est doté d'une feuille de route pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du Plan local. Ce cadre permet de bien identifier les responsables de la mise en œuvre des actions, ainsi que les partenaires susceptibles de contribuer de façon significative à la réalisation d'une action en particulier. Certains de ces partenaires sont déjà nommés dans le Plan, alors que d'autres seront cités lors de sa mise en œuvre. De plus, pour chaque action, la période de réalisation est indiquée. Dans certains cas, il s'agit d'actions continues qui se poursuivront au-delà de la phase d'implantation.

La plupart des actions débiteront en 2011, ce qui traduit la volonté de l'Arrondissement d'accorder la priorité au Plan. Par ailleurs, des cibles ont été établies pour chacune des actions afin de mesurer les efforts déployés et les progrès accomplis par l'Arrondissement en matière de développement durable.

Le comité de pilotage du Plan local rendra compte tous les deux ans de l'évolution des actions du Plan à la Ville de Montréal ainsi qu'à ses partenaires. Ce bilan bisannuel du Plan local sera disponible sur le site Web de l'arrondissement.




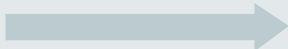






ORIENTATION 1									
Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre									
Objectif 1									
Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990									
Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation					
				2011	2012	2013	2014	2015	
Réaliser un inventaire d'émission de GES du parc de véhicules de l'arrondissement en vue d'améliorer la performance énergétique.	Direction des travaux publics / Autres directions				X				
Sensibiliser le personnel de l'arrondissement pour encourager l'usage au transport actif lors du déplacement domicile-travail.	Direction de l'arrondissement / Communications		80 % des employés sensibilisés par année						
Augmenter le nombre de places réservées au service de commu- nauto au sein de l'arrondissement.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs		Augmenter de 20 % le nombre de places d'ici à 2015						

## ORIENTATION 1

### Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

#### Objectif 1

Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990



Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Compléter et mettre en place un Plan de déplacement local.	Direction des travaux publics							
Adopter et appliquer des critères d'efficacité énergétique issus de la norme LEED lors de la construction ou rénovation des bâtiments municipaux.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Direction des immeubles							
Poursuivre l'élimination des systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas de l'arrondissement.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Direction des immeubles		Terminer la mise à niveau de l'aréna Howie-Morenz en 2011	X				
			Amorcer la planification de la mise à niveau de l'aréna Saint-Michel entre 2014 et 2015					
Poursuivre la sensibilisation des employés de l'Arrondissement à la marche au ralenti des véhicules.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Direction des immeubles		Réaliser une campagne de sensibilisation interne par année					
Accueillir favorablement l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les points de services d'auto-partage au sein de l'arrondissement.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs							
Faire la promotion de la campagne de sensibilisation « Défi-climat » auprès des employés de l'Arrondissement.	Direction de l'arrondissement / Communications		50 % des employés participent à la campagne chaque année					

## ORIENTATION 1

### Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre



#### Objectif 1

Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Encourager les actions favorisant le transport actif et collectif de façon à réduire la dépendance à l'automobile.	Toutes les directions							

#### Objectif 2

Atteindre le Standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant (30 µg/m<sup>3</sup>) d'ici 2020

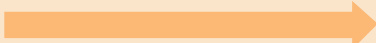

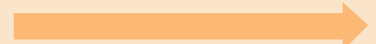






Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Continuer la collaboration avec la Ville de Montréal pour réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments municipaux.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Direction des immeubles		Instaurer cette mesure dans un bâtiment municipal d'ici 2015					
Promouvoir la réduction de l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain.	Direction de l'arrondissement / Communications		Tenir une campagne annuelle					

## ORIENTATION 2

### Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels

#### Objectif 3

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année






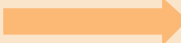
Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Continuer à inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer des produits résidentiels répondant aux besoins des familles.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		Stimuler l'offre d'habitation de 3 chambres et plus					
Promouvoir le Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements en collaboration avec les partenaires du milieu.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		Réaliser plus de 1000 inspections de logements par année, soit une augmentation de 10 %					
Encourager les initiatives reliées aux projets de quartiers durables qui se réaliseraient à l'échelle locale.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des travaux publics		Réaliser un projet <i>Quartiers 21</i> d'ici 2015					
Stimuler le déploiement de structures de concertation dans tous les secteurs de l'arrondissement, notamment par le biais d'un appui financier.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des travaux publics		Remettre en place une table de concertation dans le secteur de Parc-Extension					
Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion municipale du réseau Accès culture et en art public.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des travaux publics		Installer deux nouvelles œuvres d'art publiques d'ici 2012					
			Implanter une Maison de la culture au 911, rue Jean-Talon Est			X		
			Agrandir la bibliothèque Le Prévost					X

## ORIENTATION 2

### Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels

#### Objectif 3

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année

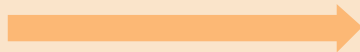


Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Assurer le déploiement local de l'offre sportive en améliorant les installations sportives et les infrastructures dans les parcs.	Direction des travaux publics / Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement local		Installation de deux nouveaux terrains de soccer	X				
			Mise à niveau des parcs					
			Rénovation de la piscine intérieure René-Goupil	X				
Mise sur pied du projet « entretien et accessibilité » dans les parcs de l'arrondissement.	Direction des travaux publics / Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social		Implantation du programme dans 4 parcs					
Terminer le plan particulier d'urbanisme du secteur de la rue Jarry Est selon les principes inscrits dans la Charte des milieux de vie montréalaise du Plan d'urbanisme.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		Mise à niveau du Plan en 2011	X				
Adopter et appliquer la politique de l'accessibilité universelle de la Ville de Montréal.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Direction des travaux publics / Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social							
Poursuivre l'implantation des mesures d'apaisement de circulation pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de l'arrondissement.	Direction des travaux publics		20 écoles supplémentaires d'ici à 2013					

ORIENTATION 2

Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels

Objectif 3

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année


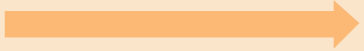
Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Se doter d'un cadre de référence permettant de favoriser, lors des travaux de réfection routière, l'intégration de mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement.	Direction des travaux publics							
Adoption d'un règlement pour rendre obligatoire l'utilisation d'un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleurs urbains lors d'une réfection ou d'une nouvelle construction.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises				X			
Réviser les règles relatives à la plantation d'arbres et le verdissement sur les terrains privés afin d'accroître le couvert végétal notamment, lors de l'émission d'un permis de construction.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises				X			
Adoption d'un protocole pour l'implantation de projets de ruelles vertes et de verdissement dans l'arrondissement.	Direction des travaux publics / Direction de l'aménagement urbain et des entreprises			X				

## ORIENTATION 2

### Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels

#### Objectif 3

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année


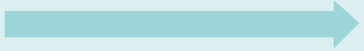
Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation					
				2011	2012	2013	2014	2015	
Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'assurer le caractère d'espace vert des cours avant et interdire leur transformation en surface dure (asphalte, béton, etc.).	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises								
Implanter des zones haltes familles dans différents immeubles de l'arrondissement.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs		Créer 3 zones haltes familles supplémentaires						

## ORIENTATION 3

### Pratiquer une gestion responsable des ressources

#### Objectif 4

Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Partenaires	Cibles	Période de réalisation					
				2011	2012	2013	2014	2015	
Minimiser la consommation d'eau potable dans les pataugeoires de l'arrondissement grâce à l'installation de systèmes de filtration avec recyclage d'eau.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs		2 pataugeoires d'ici à 2015						
Poursuivre la collaboration avec la Ville de Montréal pour le dépistage de fuites d'eau.	Direction des travaux publics en collaboration avec la Ville de Montréal								


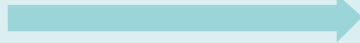


## ORIENTATION 3

### Pratiquer une gestion responsable des ressources



#### Objectif 5

Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Soutenir financièrement les campagnes de sensibilisation liées aux projets « patrouille verte » et « patrouille bleue ».	Direction des travaux publics		Financer trois patrouilles vertes et une patrouille bleue par année					
Modifier le Règlement sur les PLIA de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises				X			

#### Objectif 6

Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et s'assurer que des fontaines d'eau potable soient en place aux endroits adéquats.	Toutes les directions de l'arrondissement		Réduction de 90 % de l'utilisation des bouteilles d'eau à usage unique au sein de l'arrondissement					
Éliminer le plastique n° 6 dans les comptoirs alimentaires.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social		100 % des comptoirs alimentaires auront éliminé le plastique n° 6 d'ici à 2012					

## ORIENTATION 3

### Pratiquer une gestion responsable des ressources

#### Objectif 6

Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Implanter l'impression recto-verso et mettre en place des campagnes de sensibilisation d'économie de papier auprès des employés de l'arrondissement.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Toutes les directions de l'arrondissement		1 campagne de sensibilisation par année					
			Tenir des conseils d'arrondissement sans papier					
Implanter un projet pilote de récupération des matières recyclables et des matières organiques dans les endroits publics.	Direction des travaux publics		50 bacs de récupération					
Élaborer un projet pilote de collecte de matières organiques dans les bâtiments de huit logements ou moins.	Direction des travaux publics		2000 résidences					
Sensibiliser et soutenir techniquement les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion éco-responsable.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des travaux publics		À partir de 2012, 100 % des événements, se tenant sur le domaine public, auront mis en place des mesures écoresponsables.					
Adopter un Plan local de gestion des matières résiduelles.	Direction des travaux publics							
Soutenir le programme de sensibilisation environnementale Éco-quartier.	Direction des travaux publics							

## ORIENTATION 4

### Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions





#### Objectif 7

Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Souscrire à une politique d'approvisionnement responsable et durable de la Ville.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs / Toutes les directions de l'arrondissement				X			

#### Objectif 8

Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010





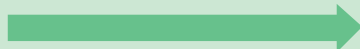

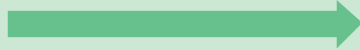
Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation					
				2011	2012	2013	2014	2015	
Mise en place d'un programme de reconnaissance de bonnes pratiques environnementales des institutions, commerces et industries.	Direction des travaux publics		Obtenir 300 adhésions au programme						
Réaliser le projet d'agrandissement de la bibliothèque Le Prévost suivant la certification LEED.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Direction des services aux immeubles		Obtenir la certification			X			
Poursuivre la participation active aux rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.	Direction des travaux publics / Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		Participer, chaque année, à toutes les rencontres						

ORIENTATION 5







Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

Objectif 9

Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Réaliser un plan de foresterie urbaine pour favoriser la reconnaissance et la préservation du patrimoine arboricole de l'arrondissement.	Direction des travaux publics / Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises						X	
Maintenir la plantation de 400 arbres par année sur le domaine public et développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'arbres sur les domaines public et privé.	Direction des travaux publics							
Encourager les institutions, commerces et industries à adopter des mesures de verdissement.	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises / Direction des travaux publics							
Soutenir des initiatives d'agriculture urbaine.	Direction des travaux publics / Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises							

## Volet social

Contributions de l'arrondissement	Responsables	Actions partagées avec des partenaires	Cibles	Période de réalisation				
				2011	2012	2013	2014	2015
Favoriser le recours aux entreprises locales d'économie sociale, pour la fourniture de biens et de services de l'arrondissement et soutenir les initiatives visant à promouvoir l'achat local et le commerce de proximité.	Direction de l'arrondissement / Toutes les directions de l'arrondissement							
Mettre en œuvre le Plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs		Réaliser 50 % des nouvelles embauches parmi les catégories sous-représentées soit : femmes, Autochtones, minorités visibles, minorités ethniques					
Réaliser le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre.	Direction des relations avec les citoyens et des services administratifs		Cibler les emplois suivants : bibliothécaire, contremaître, agent technique, sauveteur					
Poursuivre le déploiement du programme de diffusion culturelle générale et de médiation dans les secteurs de l'arrondissement où la desserte est actuellement inexistante.	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social							
Promouvoir nos actions en développement durable auprès des citoyens de façon à obtenir leur adhésion.	Direction de l'arrondissement / Toutes les directions de l'arrondissement							

# L'ARRONDISSEMENT EST TRÈS FIER DE POUVOIR COMPTER, JUSQU'À MAINTENANT, SUR L'APPUI DE PLUSIEURS PARTENAIRES POUR LA MISE EN FORME DE SON PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Association des Commerçants et des Travailleurs Autonomes de Villeray  
Anie Samson, maire de l'arrondissement  
CDEC Centre-Nord  
Centre d'écologie urbaine de Montréal  
Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse  
Cirque du Soleil  
Communauto  
Conseil communautaire solidarité Villeray  
Conseil régional de l'environnement de Montréal  
CSSS de Saint-Léonard et de Saint-Michel  
C-Vert  
Direction de l'environnement et du développement durable  
Éco-quartier de Villeray  
Elsie Lefebvre, conseillère de la Ville de Montréal, district de Villeray,  
Frank Venneri, conseiller de la Ville de Montréal, district de François-Perrault  
Frantz Benjamin, conseiller de la Ville de Montréal, district de Saint-Michel  
La Tohu  
Les loisirs du parc  
Loisirs communautaires Saint-Michel  
Maison des jeunes par la grand'Porte Saint-Michel  
Maison d'Haïti  
Mary Deros, conseillère de la Ville de Montréal, district de Parc-Extension  
Nature Action Québec  
PARI Saint-Michel Éco-quartier Saint-Michel / François-Perrault  
Patro Le Prévost  
Personnel de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension  
PEYO  
RDV-CCSV projet Quartier 21 de Villeray  
Samcon  
Soverdi  
Table pour la récupération hors foyer  
Vélo Québec  
Vivre Saint-Michel en santé  
Vrac Environnement – Éco-quartier de Parc-Extension



